

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO** 



## Nachlassverträge - Concordati - Concordati

**VD** 

- 1. **Débitrice: GOLDEN SAIL SARL**, Av. Emile-Henri-Jaques-Dalcroze 9, 1009 LAUSANNE
- 2. Remarques: L'assemblée des créanciers est fixée au vendredi 27 août 2010 à 10 h 30 au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Allée Ernest-Ansermet 2, 1014 LAUSANNE.

  Examen des pièces : durant les 20 jours précédant l'assemblée des créanciers au bureau du Commissaire au sursis Thierry ZUMBACH, Rte de Cossonay 192, 1020 RENENS, ceci sur rendez-vous (tél. 021/632.92.92).

  Délai pour les productions : jeudi 29 juillet 2010, sous peine d'evolusion des délibérations relatives au concordat.

Délai pour les productions : jeudi 29 juillet 2010, sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat Les créanciers ayant déjà produits sont dispensés de produire leurs créances une nouvelle fois.

Cette publication annule et remplace celle du 2 juillet 2010.

Etude Thierry Zumbach, Agent d'affaires breveté 1002 Lausanne

00513241